



La place des femmes dans le dynamisme économique haut-normand

Les femmes de Haute-Normandie représentent environ un tiers des postes de décision, que ce soit au niveau de la direction d'entreprises (premier rang des 22 régions françaises) ou des emplois de cadres des fonctions métropolitaines (10^e rang), et 40 % des créations d'entreprises individuelles. Cependant, les haut-normandes dirigent et créent des entreprises majoritairement concentrées dans le secteur tertiaire, secteur encore traditionnellement féminin. Certains domaines d'activités sont encore peu investis par les femmes mais leur présence s'est renforcée ces dernières années, notamment dans la santé et l'action sociale. Les femmes ont mieux résisté à la crise que les hommes, plus présents dans les secteurs industriels fortement touchés par le ralentissement économique.

Julien Delamare, Caroline Levouin, Catherine Sueur (Insee)

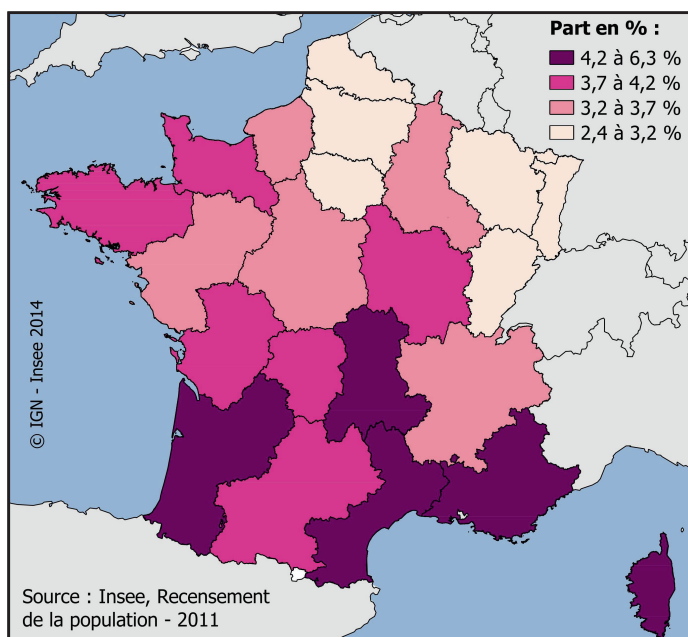
L'entrepreneuriat haut-normand est relativement peu développé par rapport aux autres régions françaises. Les 43 000 cheffes et chefs d'entreprises haut-normandes représentent en 2011 seulement 5,0 % de la population active, contre 6,2 % pour l'ensemble de la Province (France hors Île-de-France).

La dynamique entrepreneuriale s'apprécie également par le renouvellement du tissu productif. Or, en Haute-Normandie, le taux de création d'entreprises, c'est-à-dire le nombre de créations rapporté au nombre d'entreprises (13,7 %), est inférieur de 0,5 point à celui de la moyenne en Province.

Cette plus faible initiative entrepreneuriale se retrouve dans les régions du nord et de l'est de la France, plus industrialisées et comptant une part plus importante de grandes entreprises et d'entreprises de taille intermédiaire.

La Haute-Normandie au 15^e rang des 22 régions françaises pour la part des cheffes d'entreprises dans la population active féminine

Part des cheffes d'entreprises, artisanes et commerçantes dans la population active féminine



L'entrepreneuriat est moins développé en Haute-Normandie

Cette relative faiblesse entrepreneuriale touche notamment les femmes. La Haute-Normandie, avec 48,0 % de femmes dans la population active, occupe le 9^e rang des régions. Avec 3,3 % de cheffes d'entreprises parmi les femmes actives, elle est seulement au 15^e rang (*illustration 1*). Par ailleurs, le taux de création d'entreprises individuelles¹ chez les femmes est, en Haute-Normandie, inférieur de 0,7 point à celui de la France hors l'Île-de-France.

Une présence des femmes cheffes d'entreprises plus marquée qu'ailleurs ...

Les femmes sont cependant bien présentes dans l'entrepreneuriat haut-normand. Avec 31,4 % de femmes parmi les cheffes et chefs d'entreprises, la Haute-Normandie est la région métropolitaine où cette part est la plus importante. En 2011, 13 470 haut-normandes dirigent une entreprise (*illustration 2*).

Les femmes créant leur entreprise sont pourtant moins nombreuses que les hommes. Ainsi, parmi les entreprises individuelles, deux entreprises sur cinq sont créées par des femmes en 2013. Néanmoins, le dynamisme de création est plus soutenu chez celles-ci, avec un taux de création d'entreprises individuelles supérieur de trois points à celui des hommes.

...plus particulièrement dans les activités tertiaires

Les femmes dirigent des entreprises le plus souvent dans le commerce, les services à la personne et l'hébergement-restauration. Ces trois secteurs d'activité regroupent 64 % des cheffes d'entreprises haut-normandes, toutes catégories d'entreprises confondues.

Les services à la personne, la santé, l'action sociale, l'enseignement et le commerce de détail sont les secteurs les plus féminisés. Dans ces activités, la part des femmes à la tête d'une entreprise est deux à huit fois plus élevée que celle des hommes. Cependant, même dans les activités les plus féminisées, l'accès à la direction d'entreprises est encore difficile pour les femmes. Ainsi, dans le secteur de la santé et de l'action sociale, les femmes représentent 82 % des actifs mais seulement 47 % des dirigeants.

¹ L'entreprise individuelle est la seule catégorie juridique pour laquelle la distinction homme-femme du dirigeant est connue.

2 La Haute-Normandie au 1^{er} rang des 22 régions françaises pour la part des femmes parmi les cheffes et chefs d'entreprises

Part des femmes dans la population totale, la population active et la création d'entreprise

	Femmes	Hommes	Part des femmes
Population	950 700	888 700	51,7% (rang 14)
Population active de 15 ans ou plus	413 950	447 720	48,0% (rang 14)
Taux d'emploi des 15 à 64 ans	58,8%	66,3%	-
Taux d'emploi des personnes en couple avec au moins 3 enfants	59,4%	86,4%	-
Chefs d'entreprises actifs de 15 ans ou plus	13 470	29 440	31,4% (rang 1)
Évolution du nombre de chefs d'entreprises de 2006 à 2011	+ 9,5%	+ 5,5%	+ 0,8 point
Part des chefs d'entreprises dans la population active (%)	3,3%	6,6%	-
Part des chefs d'entreprises avec enfants	59,3%	61,5%	-
Nombre d'entreprises individuelles créées	2 880	4 590	38,6% (rang 15)
Évolution du nombre de créations de 2009 à 2013	- 0,7%	- 18,6%	+ 5 points
Évolution du taux de création de 2009 à 2013	- 6,7 points	- 7,2 points	-
Taux de création d'entreprises individuelles (%)	20,8	18,0	-

Sources : Insee, Recensement de la population 2006 et 2011 ; REE (Sirène 2009 et 2013)

Unités : nombre, %, rang

Les créatrices d'entreprises individuelles sont plus nombreuses dans les activités où les femmes sont déjà bien présentes en tant que cheffes d'entreprises. Ainsi, les femmes sont fortement présentes dans la création d'entreprises de services personnels, dans la santé humaine et l'action sociale. Dans ces domaines, elles ont créé en 2013 près de sept entreprises individuelles sur dix. Moins spécifiquement féminin, le commerce regroupe 22 % des créations réalisées par des femmes, soit 36 % des nouvelles entreprises du secteur (*illustration 3*).

Un rôle croissant des femmes dans la dynamique entrepreneuriale

En cinq ans, l'entrepreneuriat féminin s'est développé en Haute-Normandie. La part des femmes parmi les cheffes et chefs d'entreprises augmente de 0,8 point entre

2006 et 2011, contre 0,3 point au niveau national (*illustration 2*).

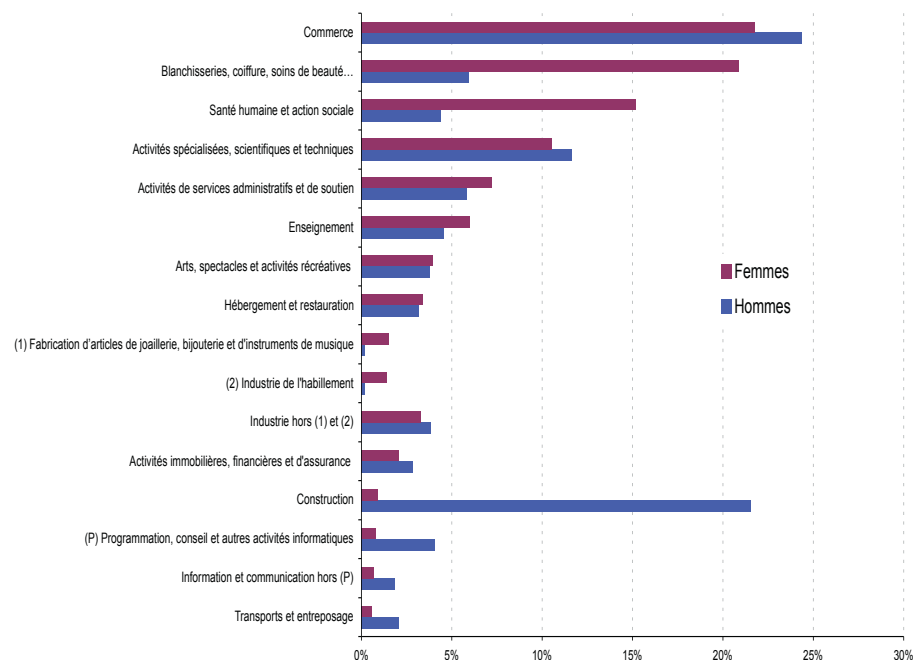
Le développement des activités du tertiaire, par tradition très féminisées, a favorisé cette évolution.

Le nombre de cheffes d'entreprises augmente de 9,5 % entre 2006 et 2011. Cette croissance est plus vive que celle des hommes dans la région et que celles des femmes en Province (+ 9,2 %).

La dynamique de création s'est pourtant affaiblie entre 2009 et 2013 suite à la crise de 2008. Mais les femmes souffrent moins de ce ralentissement. Le nombre de créatrices d'entreprises a diminué bien moins fortement que celui des créateurs (respectivement - 0,7 % et - 18,6 %). En conséquence, la part des femmes dans les créations d'entreprises augmente de cinq points en quatre ans.

3 Le tertiaire regroupe 93 % des entreprises individuelles créées pas des femmes (contre 74 % pour les hommes)

Répartition des créations d'entreprises individuelles en Haute-Normandie en 2013 selon le sexe du créateur ou de la créatrice, et selon l'activité de l'entreprise



Source : Insee - REE (Sirène 2013)

Unité : %

Près de trois cheffes d'entreprises sur cinq mères de famille

Les femmes sont moins souvent en emploi que les hommes, quelle que soit la situation familiale. Pour les personnes ayant au moins trois enfants, l'écart du taux d'emploi entre les femmes et les hommes atteint 27 points.

La structure familiale des cheffes d'entreprises ne diffère pas de celles des autres femmes actives. En Haute-Normandie, 59 % des cheffes d'entreprises ont des enfants (61 % pour les chefs d'entreprises). Mais comme dans les autres activités professionnelles, la présence des femmes parmi les cheffes et chefs d'entreprises varie selon la situation familiale. Plus la famille s'agrandit moins les femmes sont présentes dans la direction d'entreprise. Ainsi, parmi les cheffes et chefs d'entreprises ayant trois enfants ou plus, moins d'une personne sur quatre est une femme.

Les femmes moins souvent bénéficiaires d'aide à la création d'entreprises

Les femmes étaient, au moment de la création de leur entreprise, dans une situation souvent plus défavorable que les hommes (illustration 4).

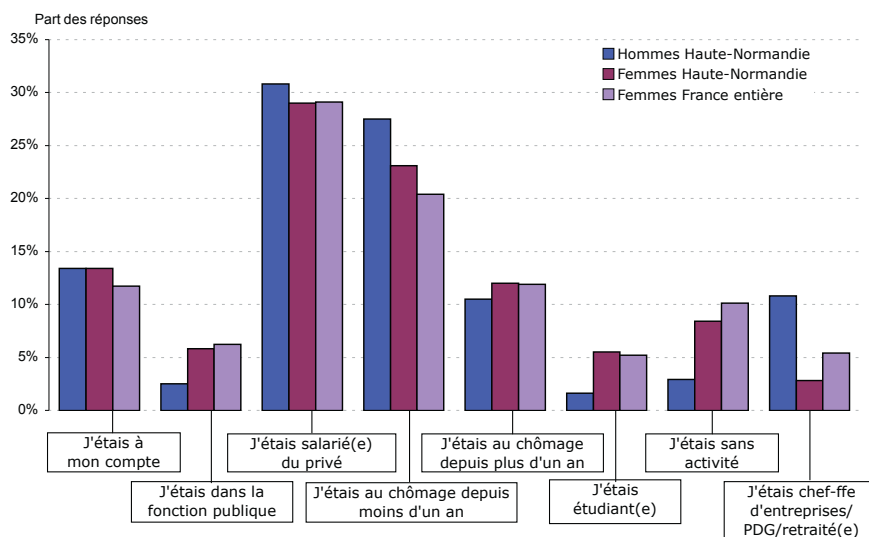
Elles perçoivent moins de prestations sociales (indemnités chômage et minima sociaux) que les hommes, que ce soit avant ou après la création. Elles sont moins nombreuses à toucher des indemnités chômage (trois femmes sur dix contre quatre hommes sur dix), mais bénéficient plus souvent du revenu de solidarité active (RSA) ou de l'allocation parent isolé (API). Elles sont également moins nombreuses à toucher une aide à la création d'entreprise. Un peu plus de la moitié des femmes créatrices contre un peu moins de la moitié des hommes n'a aucune aide à la création. Les écarts sont les plus importants pour l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (ACCRE) et les exonérations de cotisations sociales ou d'impôts.

L'indépendance est la première motivation à la création d'entreprises

Les motivations à la création des hommes et des femmes diffèrent peu. Plus de 60 % déclarent avoir voulu créer leur entreprise pour pouvoir être indépendant. Les hommes sont plus nombreux à déclarer « avoir le goût d'entreprendre ou le désir d'affronter de nouveaux défis », tandis que les femmes déclarent plutôt « avoir eu une opportunité de création ou de reprise » et « avoir la perspective d'augmenter ses revenus ».

4 Les femmes créatrices, par rapport aux hommes, sont plus fréquemment chômeuses de longue durée (plus d'un an) avant la création de leur entreprise

Quelle était votre situation avant la création de votre entreprise ?



Source : Insee - Enquête Sine 2010

Ces réponses peuvent être mises en rapport avec le fait que les femmes sont dans une situation plus précaires que les hommes de leur entreprise. Au final, une femmes sur quatre, contre un homme sur cinq, affirme n'avoir eu aucune difficulté à la création de leur entreprise.

En Haute-Normandie, un emploi stratégique sur trois occupé par une femme

Plus de 44 000 emplois haut-normands sont des emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM), soit 6 % de l'emploi total. Les femmes occupent le tiers de ces emplois stratégiques, plaçant ainsi la région au 10^e rang sur 22 régions françaises en termes de représentation des femmes. Même si les femmes accèdent à certains emplois stratégiques, elles sont plus souvent à temps partiel et plus souvent salariées (illustration 5). Néanmoins, leur présence plus forte et la dynamique d'évolution positive des femmes de 31 à 50 ans (+ 3,7 points, passant de 31,1 % en 2006 à 34,8 % en 2011) laisse augurer

une atténuation des inégalités d'accès aux emplois stratégiques.

Des postes principalement occupés dans les fonctions de gestion

La moitié des femmes CFM exerce dans la fonction « gestion », alors que c'est le cas de seulement quatre hommes sur dix. Elles occupent ainsi près de deux postes sur cinq. Elles sont majoritaires dans les emplois de cadres des ressources humaines, de la Sécurité Sociale et assimilés ou encore des assurances. Elles sont en revanche peu représentées parmi les dirigeantes et dirigeants d'entreprises de plus de dix salariés.

La présence des femmes est également marquée dans la fonction « culture-loisirs » : 15 % des femmes contre 9 % des hommes y travaillent.

5 Les femmes cadres des fonctions métropolitaines sont plus souvent à temps partie et plus souvent salariées que des hommes

Cadres des fonctions métropolitaines selon les conditions d'emploi et modes de vie en 2011

	Haute-Normandie			Province		
	Femmes	Hommes	Écart Femmes-Hommes	Femmes	Hommes	Écart Femmes-Hommes
Temps partiel	17%	5%	+ 12 points	19%	6%	+ 13 points
Diplômés du supérieur	71%	67%	+ 4 points	76%	72%	+ 5 points
Personne vivant seule	16%	13%	+ 3 points	17%	15%	+ 2 points
Personne élevant seule leurs enfants	7%	2%	+ 5 points	8%	2%	+ 6 points
Personne en couple avec enfants	46%	54%	- 8 points	46%	52%	- 7 points
Employeurs	8%	16%	- 8 points	7%	15%	- 8 points
Salariés	84%	77%	+ 7 points	83%	77%	+ 6 points

Source : Insee - Recensement de la population 2011

Une présence féminine renforcée en cinq ans dans les emplois stratégiques

La Haute-Normandie compte 5 500 CFM supplémentaires entre 2006 et 2011. 60 % de cette hausse est due aux femmes, alors qu'elle ne constitue qu'un tiers de l'ensemble des CFM. De plus, cette hausse du nombre de femmes CFM est plus forte en Haute-Normandie qu'en Provence (+ 28,5 % contre + 27,3 %). Ce n'est pas le cas pour les hommes (+ 7,4 % contre + 10 %) (illustration 6). La place des femmes dans les emplois stratégiques s'est ainsi renforcée de quatre points en cinq ans.

Cette croissance s'est faite sur des métiers différents selon les femmes ou les hommes. Alors que la croissance des hommes CFM s'est faite pour les deux tiers dans la fonction « prestations intellectuelles » (essentiellement dans les postes d'ingénieurs), la moitié de la croissance des femmes CFM s'est faite dans la fonction « gestion ».

Définitions

Cadres des Fonctions Métropolitaines (CFM) : cadres, cheffes et chefs d'entreprises de dix salariés ou plus des cinq fonctions métropolitaines (conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs).

Cheffes et chefs d'entreprises : artisanes et artisans, commerçantes et commerçants, cheffes et chefs d'entreprises de dix salariés ou plus.

Entreprise individuelle : entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique, qui exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire SIRENE.

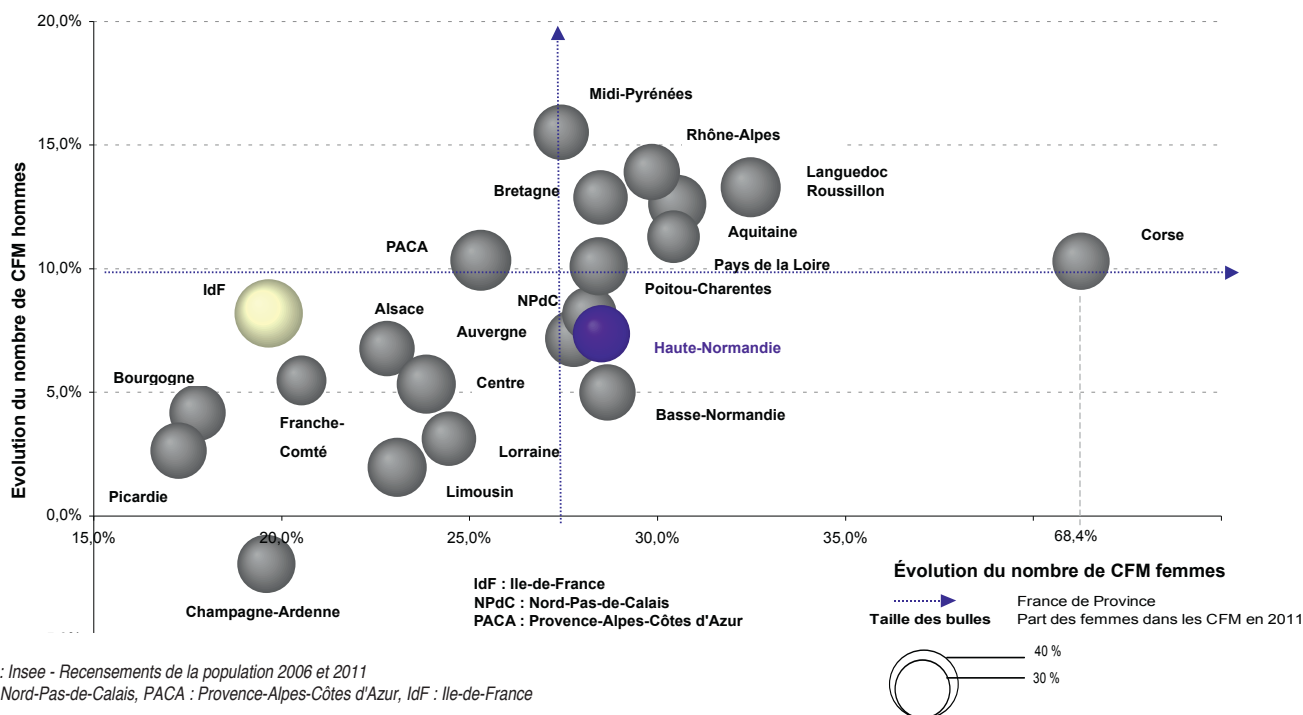
Taux de création d'entreprises : rapport du nombre des créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année.

Taux d'emploi : le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

La proportion de femmes a également augmenté en cinq ans dans la fonction « prestations intellectuelles » (+ 56 % de femmes). Chez les femmes la hausse repose essentiellement sur les professions juridiques, alors que ce sont les métiers d'ingénieurs qui se sont développés pour les hommes. ■

6 Une dynamique d'évolution en cinq ans plus forte pour les femmes CFM que pour les hommes, notamment en Haute-Normandie

Évolution entre 2006 et 2011 du nombre de CFM par région selon le sexe



Source : Insee - Recensements de la population 2006 et 2011
NPdC : Nord-Pas-de-Calais, PACA : Provence-Alpes-Côtes d'Azur, IdF : Ile-de-France

Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
CS 21410
76037 Rouen Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

Maryse Cadalanu

ISSN : 2416-8130

@Insee 2014

Pour en savoir plus :

- « La place des femmes dans le dynamisme économique haut-normand » / Insee Haute-Normandie - In : Dossier n°2 (2014, nov.)
- « Situation comparée des femmes et des hommes en Haute-Normandie » / Insee Haute-Normandie - In : Dossier d'Aval (2014, mars)
- « Les femmes cheffes d'entreprise en Languedoc-Roussillon en 2010 » / Insee Languedoc-Roussillon - In : Repères Chiffres n°3 (2014, mars)
- « Le dynamisme économique au féminin en Champagne-Ardenne » / Insee Champagne-Ardenne - In : Insee Flash n°120 (2010, mai)

